

COMITE DE QUARTIER
MIRABEL-LYAUTEY

Agde, le 18 février 2019

COMITE DE QUARTIER « MIRABEL-LYAUTEY »
REUNION DU 13 FEVRIER 2019

A - VIE QUOTIDIENNE

Bordure du trottoir Crédit Agricole :

- Suite aux travaux du Crédit Agricole une partie de la bordure du trottoir n'a jamais été réparée à proximité de l'entrée du parking.

Réponse :

Ce sont des travaux d'ordre privé.

Maison des Jeunes et de la Culture :

- A l'entrée de la MJC, quand la rampe définitive sera mise en place en remplacement des barrières de chantier ?

Réponse :

La rampe sera mise en place avant la réunion.

Rue Richelieu :

- Revoir le sens de circulation suite à la mise en place du nouveau rond-point rue de Richelieu.

Réponse :

Après avoir débattu en réunion sur cette demande, les services techniques proposent de faire une étude.

Rue du 8 Mai :

Lorsque l'on veut tourner à gauche rue Mirabeau et pour obliger les voitures de garder leur droite voir la possibilité sur place.

Réponse :

Un zébra est déjà matérialisé au sol côté gauche.

Rue du Peyrou :

A l'angle de la rue du Peyrou et de la rue Marceau, taillage de 3 ou 4 arbres débordant sur la chaussée.

Réponse :

Ils seront taillés.

Passages protégés :

Rafrâchir les peintures au sol au niveau des passages protégés et autres.

Réponse :

Le nécessaire sera fait.

Secteur du Comité :

Revoir sur le secteur les miroirs, soit cassés, soit à nettoyer.

Réponse :

Le nécessaire sera fait.

Rue de l'Armée d'Afrique :

Voir le nettoyage des espaces verts et également à la hauteur du Lyautey.

Réponse :

Le nécessaire sera fait.

Rue de l'Armée d'Afrique :

Toujours le même problème de l'artisan de la nuit travaillant sur le domaine public!!!

Réponse : la question sera abordée en réunion ?

Route de Marseillan :

Portion de route vers Marseillan depuis les commerces jusqu'au passage à niveau, les bas côtés droits direction Marseillan sont troués, boueux par temps de pluie, peu entretenus, des poubelles font souvent barrage et encombrés de voitures sans organisation du passage. Cette portion de route comporte également des entrées d'habitations. Serait-il possible d'organiser et d'entretenir cette partie de route ?

Réponse :

Ce chemin est la propriété du département de l'Hérault.

Moulin des Evêques :

Sur le parking du moulin des Evêques à l'entrée à droite il subsiste depuis bien longtemps une « résidence » d'un SDF ! Cet endroit semblant à présent être abandonné, est-il possible de procéder au nettoyage?

Réponse :

La demande sera transmise.

De même un matelas, probablement venant de ce même logement est en séchage depuis le mois de décembre et y reste bien exposé!

Réponse :

Il sera collecté.

Rue Pallarès :

En face de la sortie de la rue Pallarès, côté école de danse, un miroir rond est cassé. Voir remise en état.

Réponse :

Il sera remplacé.

Est-il possible d'améliorer la vision au stop rue Denfert Rochereau/Rue Alsace Lorraine ? Peut-être en élargissant un peu l'arrondi de l'angle à droite de ce stop.

Réponse :

Une étude sera faite après visite sur site.

Route de Sète :

A la hauteur des nouveaux immeubles (en face de la station Peugeot), un ilot a été mis en place déviant légèrement la circulation vers la droite sens Agde /Sète. Bien que signalé, la nuit il est mal perçu. Pourrait-on améliorer la visibilité de nuit de ce déport en blanchissant les bords ou en y mettant des petits éléments réfléchissants ?

Réponse :

La régie va mettre en place des catadioptres.

Route de Marseillan :

Sur la route de Marseillan il existe un «passage» très dangereux! Surtout en période estivale lorsqu'il y a beaucoup de circulation à vélo ou de piétons le long du Canal du Midi. En effet, les pratiquants doivent passer la route de Marseillan au niveau du pont enjambant le Canal en direction de l'Hérault. Dans cette direction, soit Est-Ouest il n'y a aucune visibilité vers la route en virage à gauche où le trafic routier y est souvent intense. Serait-il possible d'installer un miroir ?

Réponse :

Nous ferons une demande au département.

La réponse de la mairie du 11 octobre 2018 à la question suivante, annonçant l'élargissement des places, ne semble pas satisfaire le public.

Parking de la Calade quel est le but recherché par le garage des véhicules en marche arrière ?

Réponse :

Nous donnons une priorité à la sécurisation des piétons.

Parking Moulin des Evêques :

L'organisation d'un sens giratoire de la circulation depuis le parking du moulin des Evêques, avec installation de 2 panneaux (sens de circulation, sens interdit), constituerait-elle une gêne, voire un trouble à l'ordre public ?

Elle faciliterait, par ailleurs, le parking des véhicules en bordure de l'avenue du 8 mai 1945 (ouverture des portières conducteur vers l'intérieur du parking).

Réponse :

Le bureau étude va étudier cette proposition.

Montée de Joly :

5 ou 6 personnes se plaignent du stop de la montée de Joly.

Réponse :

Ils sont nécessaires pour réduire la vitesse.

Domaine public :

Comment pouvons-nous obliger un propriétaire d'entretenir son terrain ? (risque de feux pendant l'été, problèmes sanitaires de rongeurs que la maire est en train de traiter et début d'effraction de cette villa....)

Réponse :

Le service domanialité peut envoyer un courrier au propriétaire.

CQ :

Impasse Barbès : Un panneau « impasse » a été placé dans implanté par erreur à l'entrée d'une impasse privée.

SECURITE

Luc LAROSE, Directeur du Département Sécurité

Mise en fourrière : 1

Accident : 4

Ivresse sur la voie publique : 1

Problèmes de voisinage : 2

Squat : 1

Troubles de l'ordre public : 3

Mises à disposition : 3

Nuisances sonores : 6

Salubrités / Divagations d'animaux : 22

Agression : 1

Rixe : 1

B - GRANDS TRAVAUX :

Marc SABLAIROLES - Directeur voirie & Réseaux

PLAN DE RENOVATION DU CŒUR DE VILLE

Les aménagements situés au cœur de ville sur les voies Honoré Muratet - Louis Bages - place Jean Jaurès sont en cours de réalisation.

La phase 1 a débuté au mois de décembre par la mise en conformité des branchements d'eau potable, la réparation des conduites d'eaux usées, le renforcement et l'extension du réseau pluvial.

Dans un même temps, des travaux d'effacement ou de mise en façade des réseaux éclectiques et Télécom seront réalisés.

Parallèlement et sur d'autres zones du projet, les travaux de dépose des mobiliers urbains, végétaux et revêtements de surfaces sont en cours.

S'en suivra la phase de construction des voiries par la réalisation d'une structure qui recevra le revêtement constitué de pavés basalte et ce pour une durée estimée de 5 mois.

Coût global estimé des travaux : 1 800 000 € T.T.C dont un co-financement est attendu des services de l'Etat.

Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des Services

TRAVAUX DES 7 FONTS

Le projet prévoit la réfection totale des voiries de la zone des 7 fonts et la 1^{ère} tranche des travaux concerne les rues suivantes :

- Rue de Chiminie

- Rue Pierre Paul Riquet

- Rue Victor Mauléon
- Rue Jean Baptiste Salles

Ces travaux consistent :

- à la reprise de l'ensemble des voiries,
- la création d'une piste cyclable de la rue de Chiminie jusqu'au rond-point d'Intermarché,
- création de deux plateaux traversants.
- Enfouissement des lignes aériennes (rue de Chiminie)
- création d'une écluse sur projet double sens rue Victor Mauléon.
- Création de trottoirs, de places de stationnement, de places de livraisons et d'espaces verts.
- - Reprise des branchements d'eau potable et des coffrets électriques (Abri compteur d'eau si nécessaire)
- Remplacement de l'ensemble des luminaires et création de 7 luminaires pour respecter la norme PMR (Personne à mobilité réduite.)
- Equipement vidéo-surveillance du PAEHM
- Requalification et mise à jour des panneaux signalétiques des entreprises, totems à chaque entrée de la Z.A.
- Aménagement d'aires de stockage des conteneurs à ordures ménagères.

Une proposition pour modifier les sens de circulation pour les rues Pierre Paul Riquet et Victor Mauléon est faite en deux versions :

- une version en double sens
- une version en sens unique

Les travaux ont débuté le 15 janvier dernier par la démolition des trottoirs rue de Chiminie.

Estimation des travaux : 1,5 millions d'euros H.T
Délai des travaux environ 6 mois. (Décembre – Mai)

Laurent BRAULT, Direction Architecture et Bâtiments

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Sur ce nouveau site technique, différents services de la Ville seront recentrés, à savoir:

- La régie bâtiments
- La régie voirie et le garage municipal
- La régie des festivités
- Mais également une partie du service de l'Eau & Assainissement de la CAHM.

C'est un total de 160 personnes qui seront appelées à travailler sur ce site qui sera composé :

- D'un bâtiment administratif de 1000 m² répartis sur deux niveaux, regroupant les zones d'accueil, bureaux, vestiaires et cafétéria.
- D'une zone de 2200 m² regroupant 4 bâtiments pour les différents ateliers composant les services techniques.

L'opération est en cours d'achèvement :

- 1 / Bâtiments ateliers terminés, livrés et en activités
- 2/ Les travaux extérieurs à 95% avec finition des enrobés et espaces verts.
- 3/ Bâtiment administratif terminé à 95% pour les travaux intérieurs pour une livraison début février.

Pour mémoire, coût global estimé de l'opération : 5 700 000.00 € T.T.C

Il est décomposé de la manière suivante :

Etudes et maîtrise d'œuvre : 410 000.00 € TTC

Nettoyage et dépollution du site : 133 000.00 € TTC

Travaux d'aménagement et de construction : 5 157 000.00 € TTC

Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des Services

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

Le déploiement de la fibre mutualisée concerne :

- 47 574 prises adressables (logements à couvrir)
- 111 points de mutualisation (armoire de rue) implantés
- 5 têtes de réseau (NRO) construits

Jusqu'au 31 décembre 2018, deux opérateurs SFR et Orange ont procédé à la mise en place d'équipements et d'un réseau fibre.

Depuis le 1^{er} janvier, la société SFR procède, seule, au déploiement du réseau qui sera mutualisé pour l'ensemble des opérateurs souhaitant commercialiser des offres fibres sur la commune.

A ce jour, la commune compte 1571 prises commercialisables et 4 533 prises adressables à des offres fibre « Orange » ; ces logements sont situés dans les quartiers des Cayrets, Monaco – Saint Loup et sur le Grau d'Agde.

La Ville a demandé à SFR d'accélérer le déploiement de mise en place de la fibre pour augmenter la livraison de prises commercialisables, cadencement aujourd'hui de 2 000 prises commercialisables par mois.

Au niveau des copropriétés, seulement 42 % des immeubles ont conventionné ; ces documents sont indispensables au déploiement des infrastructures dans les résidences.

Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des Services

AMENAGEMENT CŒUR DE STATION DU CAP D'AGDE

Les gros œuvres du futur Casino et du Palais des Congrès sont terminés.

Le délai prévisionnel d'avancement des travaux est respecté.

La couverture est terminée et la passerelle hélicoïdale est en cours de finition (pose garde-corps et réalisation des raccordements), l'avenue de Belle Isle a pu être réouverte comme convenu le 21 décembre.

En parallèle, le second œuvre est en cours d'achèvement et en phase de pré-réception.

Concernant les VRD, les travaux se poursuivent conformément au planning établi lors du démarrage de l'opération.

- Les entreprises terminent le dallage aux abords du Palais des Congrès.

- Sur l'avenue des sergents, les derniers travaux de voirie consistant au raccordement du mail piétonnier vont débuter pour une durée de 2 mois

- Enfin, les travaux des cheminements piétonniers, des plantations et de pose d'éclairage se poursuivent et s'achèveront fin février.

Laurent BRAULT, Direction Architecture et Bâtiments

THEATRE MAISON DES SAVOIRS

Dans le cadre de « la politique de la Ville » et notamment de son cœur de ville, l'équipe municipale souhaite réaffirmer son investissement et sa volonté de présence publique dans ce quartier prioritaire.

Ainsi, elle propose un projet de développement et de diffusion des pratiques culturelles au sein d'équipements structurants accessibles à tous, en lieu et place de l'actuelle Médiathèque « Maison des Savoirs », Place du Jeu de Ballon.

Il y aura au total environ 30 agents qui seront appelés à travailler sur ce site qui s'articule autour de 3 entités distinctes :

- La construction d'un théâtre de 220 places : une jauge médiane entre celle du futur centre de congrès (1200 places) et la salle de conférence de la médiathèque actuelle (70 places)
- La rénovation de l'actuelle médiathèque : en impulsant une nouvelle dynamique grâce à la modernisation de ses équipements et l'adaptation de l'offre aux nouveaux usages
- La création de 2 salles dédiées à la création et au développement de la pratique amateur

Les études réalisées par les services techniques de la Ville ont permis de définir le programme et de présenter l'opération à l'architecte mandataire du projet : Le cabinet A+ Architecture par son représentant Philippe Bonon.

Dans ses objectifs assignés, il reprendra volontairement les intentions architecturales du bâtiment existant, fait de façade ancienne et de verre et d'y intégrer une surélévation afin d'obtenir le volume nécessaire pour le théâtre.

Avancement de l'Opération :

Le permis de construire a été déposé et accepté en date du 30 mai 2018.

Les entreprises titulaires ont été désignées.

L'opération est actuellement en phase préparatoire avec les objectifs suivants :

- 1/ Début des travaux de démolition courant février.
- 2/ Début des travaux structurels de gros œuvre en avril.

- 3/ Durée globale des travaux tout corps d'état estimée à 15 mois dont 11 mois pour la médiathèque.

Coût de l'opération :

Le cout global de l'opération est estimé à 5 143 000.00€ TTC

Il est décomposé de la manière suivante :

Etudes et maitrise d'œuvre : 493 000.00€ TTC

Travaux d'aménagement et de construction : 4 650 000.00€ TTC

Laurent BRAULT, Direction Architecture et Bâtiments

MAISON DE LA MER

Dans le cadre du réaménagement du cœur de station, les locaux exigus de la Direction des Milieux Marins, situés sur l'emprise de l'ancien Palais des Congrès, doivent être libérés.

Ainsi, la Ville d'Agde a élaboré un projet **innovant**, consistant à positionner, sur un lieu stratégique, les nouveaux locaux **« flottants »** de cette Direction.

Les objectifs attendus sont les suivants :

- Création des nouveaux locaux de la direction administrative des Milieux Marins y compris les locaux techniques pour le personnel spécialisé, le matériel nautique et de plongée.
- Mise en valeur de la découverte de notre aire marine protégée.
- Développement de l'accueil du public, de l'écotourisme et de la sensibilisation auprès du jeune public et des scolaires.

Cette **Maison de la Mer** se situera à l'avant-port, en limite de l'embouchure de la mer.

Il y aura au total 8 personnes qui seront appelées à travailler sur ce site qui sera composé :

- D'une partie administrative regroupant les zones bureaux et vestiaires.
- D'une partie technique regroupant le matériel professionnel sensible et de plongée
- D'une partie « accueil du public et espace découverte»

Ce projet s'inscrit également dans une démarche HQE (Haute qualité Environnementale) notamment :

- Par la mise en place sur la toiture du bâtiment de panneaux photovoltaïques
- Par la mise en œuvre de technique d'auto consommation (vent, soleil, eau de pluie,...)
- Par la mise en œuvre de matériaux respectueux de l'environnement

2/ Avancement de l'Opération :

Les études de faisabilité sont en cours de réalisation et l'élaboration du programme se fera en mars.

Le début des travaux est prévu en septembre.

3/ Coût de l'opération :

Le cout global de l'opération est estimé à 840 000.00€ T.T.C de la conception à la réalisation.

Présents :

M. FREY, M. BENTAJOU, M. SAIGNES, M. SABLAIROLES, M.BRAULT, M. LAROSE, M FRANCES.

Représentants du comité de quartier :

M. CARRE, M. DELORME, M. IVARS, M. LORENTZ, M. MEYER, Mme PACOT, Mme PAQUAY, M. PONCE, M. POULAIN, M. SANCHEZ, M. THEVENARD.

Absents excusés :

M. ALARY, M. CARVALHO, M. GOUDARD.